



## SARL TREANTON ANDRE MICKAEL

(Siret : 49480074100022)

M. TREANTON

23 Rue de la Gare  
29550 PLOMODIERN

Entreprise titulaire de la qualification

### Qualibois module Air

Engagée pour la qualité d'installation des appareils de chauffage bois indépendants (inserts, poêles, etc.)

Période couverte par le certificat : 15 novembre 2023 au 15 novembre 2024

Police d'assurance responsabilité civile

- générale au 12/12/2022 : 093766134008 - GROUPAMA LOIRE BRETAGNE (Niort)  
- décennale au 12/12/2022 : 093766134008 - GROUPAMA LOIRE BRETAGNE (Niort)

### Qualibois module Eau

Engagée pour la qualité d'installation des appareils de chauffage bois raccordés au réseau hydraulique (chaudières manuelles, chaudières automatiques, etc.) et des poêles

Période couverte par le certificat : 15 novembre 2023 au 15 novembre 2024

Police d'assurance responsabilité civile

- générale au 12/12/2022 : 093766134008 - GROUPAMA LOIRE BRETAGNE (Niort)  
- décennale au 12/12/2022 : 093766134008 - GROUPAMA LOIRE BRETAGNE (Niort)



### Numéro Qualibois : QB/49441

Forme juridique : SARL

L'entreprise s'engage à renouveler toute assurance obligatoire pendant la durée de son engagement

Fait le 20 juillet 2023

Gaël Parrens,

Président de l'instance de qualification

Grâce au site [www.qualit-enr.org](http://www.qualit-enr.org), rubrique « Annuaire » contrôlez en continu la qualification de l'entreprise

### Association Qualité Energies Renouvelables

Siège social :

24 rue Saint-Lazare • 75009 PARIS

SIRET 489 907 360 00049



Qualibois est un signe de qualité géré par Qualit'EnR.

L'association Qualit'EnR est propriétaire de la marque collective communautaire QUALIBOIS n° 009007171 déposée dans les classes 11, 15, 37, 38, 41 et 42

Le présent certificat couvre les périodes de validité précisées ci-dessus pour chaque qualification, sous réserve du respect des conditions définies dans le règlement d'usage des qualifications. La qualification est délivrée pour une durée de deux ou quatre ans décomposée en 2 ou 4 certificats de 12 mois délivrés après contrôle du respect des exigences définies dans les règlements d'usage. L'échéance de chaque qualification est : 15 novembre 2027 pour Qualibois module Air, 15 novembre 2027 pour Qualibois module Eau